

**DES CONSIDÉRATIONS CRITIQUES
CONCERNANT LA DÉCISION DE LA COUR
CONSTITUTIONNELLE NO. 832/2021**

Roxana TRUȚA*
Claudia ROȘU**

ABSTRAIT: *Ce document attire l'attention sur la décision de la Cour Constitutionnelle no. 832/2021 concernant l'exception d'inconstitutionnalité de la phrase "exactement et littéralement" des dispositions de l'art. 323 par. 1 du Code de procédure civile.*

Les auteurs y apportent un regard critique, analysant en détail les arguments avancés par la Cour Constitutionnelle qui ont conduit à l'admission de l'exception d'inconstitutionnalité. Dans le même temps, cet article analyse dans quelle mesure l'argument de la Cour Constitutionnelle concernant la charge des tribunaux est susceptible d'influencer le respect des principes fondamentaux qui régissent la procédure civile.¹

MOTS CLÉS: *exception d'inconstitutionnalité; enregistrement des témoignages; "exactement et littéralement"; des critiques; Cour Constitutionnelle.*

JEL Code: *K4, K15.*

* Avocat, Barreau Mureș, Doctorant, Université de l'Ouest de Timișoara-Faculté de Droit, ROUMANIE.

** Prof. Univ. Dr. Habil. Université de l'Ouest de Timișoara-Faculté de Droit ; ROUMANIE